



NEUTRALISATION MOTOCYCLISTES DUMZ Fêtes de fin d'année



L'UNSA POLICE par l'intermédiaire de son Secrétaire National CRS David MICHAUX

saisit le Directeur Central des CRS, Philippe KLAYMAN



L'UNSA POLICE, tient à souligner l'engagement exponentiel en déplacement et à résidence de ces forces mobiles depuis plus de deux ans.

L'UNSA POLICE demande que les Motocyclistes des Détachements, soumis au régime mixte de travail et aux contraintes des déplacements, puissent prétendre à bénéficier de l'une des deux fêtes, au même titre que leurs collègues des compagnies SSG.

L'UNSA POLICE propose de neutraliser 50% de l'effectif du détachement sur la semaine de Noël et l'autre moitié sur la semaine du jour de l'an permettant ainsi à nos collègues de disposer de l'une des deux fêtes avec plus de flexibilité.

**L'UNSA POLICE SAISIT
LE DIRECTEUR CENTRAL DES CRS**

Dans la continuité de nos précédentes saisies

Christophe COUMEL
Délégué National Motocyclistes

UNSA POLICE
Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS
Email : police@unsa.org Site : <http://unsa-police.fr>
Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Paris, le 10 Octobre 2018

Monsieur Philippe KLAYMAN
Directeur Central des CRS
Direction centrale des CRS
Place Beauvau
75800 PARIS cedex 08

Référence : PC/SG/SEC2018-81

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le traitement des Motocyclistes CRS des DUMZ sur les fêtes de fin d'année.

En préambule, l'UNSA POLICE, syndicat réformiste et progressiste, tient à souligner l'engagement exponentiel en déplacement et à résidence de ces forces mobiles depuis plus de deux ans sous votre impulsion, et plus particulièrement sur les missions de sécurisation. Ces spécialistes ont su s'adapter et ont toujours répondu présent à vos sollicitations et à ces différents emplois.

Cette parenthèse refermée, l'UNSA POLICE vous demande, que les Motocyclistes des Détachements, soumis au régime mixte de travail et aux contraintes des déplacements, puissent prétendre à bénéficier de l'une des deux fêtes, au même titre que leurs collègues des compagnies SSG.

Dans les faits, certains de nos collègues se retrouvent en déplacement, loin de leur famille et de leurs proches sur l'une des deux fêtes et employés à résidence avec des horaires atypiques et complètement décalés sur l'autre fête.

Parallèlement, les compagnies SSG travaillent sur l'une des deux fêtes et bénéficient d'une neutralisation nationale sur l'autre. Ce schéma opérationnel pourrait également être une alternative applicable aux DUMZ.

Mais l'UNSA POLICE est allé plus loin dans sa réflexion et une autre de nos propositions serait de neutraliser 50% de l'effectif du détachement sur la semaine de Noël et l'autre moitié sur la semaine du jour de l'an permettant ainsi à nos collègues de disposer de l'une des deux fêtes avec plus de flexibilité et de répondre aux nécessités de service auxquelles vous êtes confrontés.

Je sais que nous pouvons compter sur l'intérêt que vous portez à ces formations spécialisées et surtout à l'équité de vos forces dans un dialogue social constructif.

Vous souhaitant bonne réception de mes doléances et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

David MICHAUX

Secrétaire National CRS
UNSA POLICE

**L'UNSA POLICE, la Force de proposition
au service des Motocyclistes**



UNSA POLICE

Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org Site : <http://unsa-police.fr>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018-81

Paris, le 10 Octobre 2018

Monsieur Philippe KLAYMAN
Directeur Central des CRS
Direction centrale des CRS
Place Beauvau
75800 PARIS cedex 08

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le traitement des Motocyclistes CRS des DUMZ sur les fêtes de fin d'année.

En préambule, l'UNSA POLICE, syndicat réformiste et progressiste, tient à souligner l'engagement exponentiel en déplacement et à résidence de ces forces mobiles depuis plus de deux ans sous votre impulsion, et plus particulièrement sur les missions de sécurisation.

Ces spécialistes ont su s'adapter et ont toujours répondu présent à vos sollicitations et à ces différents emplois.

Cette parenthèse refermée, l'UNSA POLICE vous demande, que les Motocyclistes des Détachements, soumis au régime mixte de travail et aux contraintes des déplacements, puissent prétendre à bénéficier de l'une des deux fêtes, au même titre que leurs collègues des compagnies SSG.

Dans les faits, certains de nos collègues se retrouvent en déplacement, loin de leur famille et de leurs proches sur l'une des deux fêtes et employés à résidence avec des horaires atypiques et complètement décalés sur l'autre fête.

Parallèlement, les compagnies SSG travaillent sur l'une des deux fêtes et bénéficient d'une neutralisation nationale sur l'autre. Ce schéma opérationnel pourrait également être une alternative applicable aux DUMZ.

Mais l'UNSA POLICE est allé plus loin dans sa réflexion et une autre de nos propositions serait de neutraliser 50% de l'effectif du détachement sur la semaine de Noël et l'autre moitié sur la semaine du jour de l'an permettant ainsi à nos collègues de disposer de l'une des deux fêtes avec plus de flexibilité et de répondre aux nécessités de service auxquelles vous êtes confrontés.

Je sais que nous pouvons compter sur l'intérêt que vous portez à ces formations spécialisées et surtout à l'équité de vos forces dans un dialogue social constructif.

Vous souhaitant bonne réception de mes doléances et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

David MICHAUX

Secrétaire National CRS
UNSA POLICE